

**UNSS**  
2021

**N° 58 - Fiche Sport**

**Rugby**

**31 août 2020**

# Dispositions spécifiques



## Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directeur adjoint de l'UNSS en charge du sport : Philippe DEKEYSER

### FFR

Christian DULLIN

Yves AJAC

Jean Michel GERBOT

### UNSS

Christine GASSIOLLE

Jean CAZAUTE

XXXXXXXXX

Thierry SCOLAN

Jérôme QUES

Adrien MARBOT

Responsable Rugby Féminin

Responsable Formation

Responsable Communication

Référent Agricole

Responsable Arbitrage

### Délégués techniques UNSS

Emmanuel ERNAULT

Christian DURRIEU

Responsable Rugby Féminin

### Référents FFR

Francis COSTA

Julien TRÉHARD

Philippe MARGUIN

# Dispositions Générales

---

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales ».

**LIEN**

# Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement Rugby à 7 Minimes Garçons et Filles, Cadets<sup>1</sup>

COMPOSITION DES ÉQUIPES HORS SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES	13 <sup>2</sup> compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat - minimes avec M1, M2, C1 (2 C1 maximum dans la composition d'équipe) Surclassement interdit - <b>cadets avec M2, C1, C2</b> <b>Surclassement interdit</b>	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide par équipe qualifiée Certifié académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être joueur lors de la compétition En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France	
JEUNE COACH - JEUNE CAPITAINE	Le Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié académique est <b>obligatoire</b> et peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange.  Si le Jeune Coach - Jeune Capitaine est non-compétiteur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• il se rajoute à la composition d'équipe ;</li> <li>• sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité ;</li> <li>• il peut être d'une autre Association Sportive du même <b>Département</b>.</li> </ul>	
TYPE DE JEU	à 7	
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	5	
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	13	
	<b>Minimes</b>	<b>Cadets</b>
BALLONS	Taille 4 (Garçon et Fille)	Taille 5
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	4 x 10' (pas de période supérieure à 15')	4 x 12'
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 x 10'	2 x 12'

## <sup>1</sup> **ATTENTION**

Championnat national des lycées agricoles : 31 mars **OU** 7 avril 2021 à Rouen

**Nîmes, Auch, Pau, Albi, Carcassonne et Aix en Provence doivent** jouer à l'UNSS en Excellence Garçons

**Limoges, Pau, Saint-Palais, Brioude et Toulouse doivent** jouer à l'UNSS en Excellence Filles

<sup>2</sup> Joueurs VALIDES

DURÉE DES MATCHES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	2 x 6'	2 x 6'
DURÉE TOTALE DE JEU PAR JOUR	60'	70'
TAILLE DES TERRAINS	½ Terrain 55m de long sans les en buts sur 50m de large	
MIXITÉ	Pas de mixité	
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	13	
BALLONS	Taille 4 (Garçon et Fille)	
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	4 x 10' (pas de période supérieure à 15')	
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 x 10'	
DURÉE DES MATCHES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	2 x 6'	
DURÉE TOTALE DE JEU PAR JOUR	60'	
TAILLE DES TERRAINS	½ Terrain 55m de long sans les en buts sur 50m de large	
MIXITÉ	Pas de mixité	

### Informations complémentaires

RÈGLEMENT	UNSS à 7
TENUE DE COMPÉTITION	Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition). <b>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.</b> Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	<b>16</b> maximum
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement minimales filles Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement minimales garçons Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement cadets

# Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement Rugby à 7 Juniors Garçons<sup>3</sup>

COMPOSITION DES ÉQUIPES HORS SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES	13 <sup>4</sup> compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat - juniors avec C2, J1, J2
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide par équipe qualifiée Certifié académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être joueur lors de la compétition En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	Le Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié académique est <b>obligatoire</b> et peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange.  Si le Jeune Coach - Jeune Capitaine est non-compétiteur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• il se rajoute à la composition d'équipe ;</li> <li>• sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité ;</li> </ul> il peut être d'une autre Association Sportive du même <b>Département</b> .
TYPE DE JEU	à 7
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	5 <sup>4</sup>
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	13
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	13
BALLONS	Taille 5
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	4 x 7'
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 x 7'
DURÉE DES MATCHES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	2 x 7'
DURÉE TOTALE DE JEU PAR JOUR	60'

### <sup>3</sup> **ATTENTION**

Championnat national des lycées agricoles : 31 mars **OU** 7 avril 2021 à Rouen

**Nîmes, Auch, Pau, Albi, Carcassonne et Aix en Provence doivent** jouer à l'UNSS en Excellence Garçons

**Limoges, Pau, Saint-Palais, Brioude et Toulouse doivent** jouer à l'UNSS en Excellence Filles

<sup>4</sup> Joueurs VALIDES

TAILLE DES TERRAINS	Terrain Normal
MIXITÉ	Pas de mixité

### Informations complémentaires

RÈGLEMENT	UNSS à 7
TENUE DE COMPÉTITION	Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition). <b>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.</b> Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	<b>12</b> maximum
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement juniors

# Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement Rugby à 7 Lycées Filles<sup>5</sup>

COMPOSITION DES ÉQUIPES HORS SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES <sup>6</sup>	13 <sup>7</sup> compétitrices maximum sur l'ensemble du championnat  - lycées filles avec C1, C2, J1, J2 (2 J2 maximum sur la feuille de match)  Surclassement interdit des M2
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide par équipe qualifiée Certifié académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être joueur lors de la compétition En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINÉ	Le Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié académique est <b>obligatoire</b> et peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange.  Si le Jeune Coach - Jeune Capitaine est non-compétiteur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• il se rajoute à la composition d'équipe ;</li> <li>• sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité ;</li> </ul> il peut être d'une autre Association Sportive du même <b>Département</b> .
TYPE DE JEU	à 7
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	5 <sup>5</sup>
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	13
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	13
BALLONS	Taille 4
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	4 x 7'
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 x 7'

## <sup>5</sup> ATTENTION

Championnat national des lycées agricoles : 31 mars **OU** 7 avril 2021 à Rouen

**Nîmes, Auch, Pau, Albi, Carcassonne et Aix en Provence doivent** jouer à l'UNSS en Excellence Garçons

**Limoges, Pau, Saint-Palais, Brioude et Toulouse doivent** jouer à l'UNSS en Excellence Filles

<sup>6</sup> Les équipes constituées d'élèves de collèges sont autorisées à participer à ce championnat

<sup>7</sup> Joueuses VALIDES



DURÉE DES MATCHES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	2 x 7'
DURÉE TOTALE DE JEU PAR JOUR	60'
TAILLE DES TERRAINS	½ Terrain 55m de long sans les en buts sur 50m de large
MIXITÉ	Pas de mixité

### Informations complémentaires

RÈGLEMENT	UNSS à 7
TENUE DE COMPÉTITION	Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition). <b>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.</b> Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	<b>16</b> maximum
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement lycées filles

## Modalités de qualification 16 équipes<sup>8</sup>

	Inter-académies			Nombre d'équipes qualifiées
<b>IA 1</b>	Amiens	Lille		<b>1</b>
<b>IA 2</b>	Créteil	Paris	Versailles	<b>1</b>
<b>IA 3</b>	Caen	Rennes	Rouen	<b>2</b>
<b>IA 4</b>	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	<b>1</b>
<b>IA 5</b>	Besançon	Dijon		<b>1</b>
<b>IA 6</b>	Nantes	Orléans/Tours		<b>2</b>
<b>IA 7</b>	Bordeaux	Limoges	Poitiers	<b>2</b>
<b>IA 8</b>	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	<b>2</b>
<b>IA 9</b>	Montpellier	Toulouse		<b>2</b>
<b>IA 10</b>	Aix/Marseille	Corse	Nice	<b>1</b>
<b>Total</b>				<b>15</b>

+ **16<sup>ème</sup>** place

- si **0** équipe des Ultramarins **1** équipe de l'Académie organisatrice ;
- si **1** équipe des Ultramarins Qualifiée ;
- si **2** équipes des Ultramarins Se référer au tableau du Règlement Fédéral.

## Modalités de qualification 12 équipes

	Inter-académies			Nombre d'équipes qualifiées
<b>IA 1</b>	Amiens	Lille		<b>1</b>
<b>IA 2</b>	Créteil	Paris	Versailles	<b>1</b>
<b>IA 3</b>	Caen	Rennes	Rouen	<b>1</b>
<b>IA 4</b>	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	<b>1</b>
<b>IA 5</b>	Besançon	Dijon		<b>1</b>
<b>IA 6</b>	Nantes	Orléans/Tours		<b>1</b>
<b>IA 7</b>	Bordeaux	Limoges	Poitiers	<b>2</b>
<b>IA 8</b>	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	<b>1</b>
<b>IA 9</b>	Montpellier	Toulouse		<b>1</b>
<b>IA 10</b>	Aix/Marseille	Corse	Nice	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>				<b>11</b>

<sup>8</sup> Les équipes relevant de l'AEFE s'inscriront à la Direction Nationale en novembre au même titre que les équipes ultramarines

## + 12<sup>ème</sup> place

- Si **0** équipe des Ultramarins
  - Si **1** équipe des Ultramarins
  - Si **2** équipes des Ultramarins
- 1** équipe de l'Académie organisatrice  
Qualifiée  
Se référer au tableau du Règlement Fédéral

### Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA :

- 14 avril 2021 pour les minimes G et F
- 3 mars 2021 pour les cadets et les lycées F

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : <https://udb.unss.org/qualifscf>

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

## Les compositions des poules

Les équipes qualifiées sont placées en fonction des résultats des Championnats de France 2016 selon la méthode des serpents.

### 16 équipes

<b>Poule A</b>	<b>Poule B</b>	<b>Poule C</b>	<b>Poule D</b>
IA du Champion 2019	IA du 3 <sup>ème</sup> 2019	IA du 2 <sup>ème</sup> 2019	IA du 4 <sup>ème</sup> 2019
IA du 8 <sup>ème</sup> 2019	IA du 7 <sup>ème</sup> 2019	IA du 6 <sup>ème</sup> 2019	IA du 5 <sup>ème</sup> 2019
IA du 9 <sup>ème</sup> 2019	IA du 10 <sup>ème</sup> 2019	IA du 11 <sup>ème</sup> 2019	Ultramarin ou Académie organisatrice
IA du 15 <sup>ème</sup> 2019	IA du 14 <sup>ème</sup> 2019	IA du 13 <sup>ème</sup> 2019	IA du 12 <sup>ème</sup> 2019

### 12 équipes

<b>Poule A</b>	<b>Poule B</b>	<b>Poule C</b>	<b>Poule D</b>
IA du Champion 2019	IA du 3 <sup>ème</sup> 2019	IA du 2 <sup>ème</sup> 2019	IA du 4 <sup>ème</sup> 2019
IA du 8 <sup>ème</sup> 2019	IA du 7 <sup>ème</sup> 2019	IA du 6 <sup>ème</sup> 2019	IA du 5 <sup>ème</sup> 2019
IA du 9 <sup>ème</sup> 2019	IA du 10 <sup>ème</sup> 2019	IA du 11 <sup>ème</sup> 2019	Ultramarin ou Académie organisatrice

# Dispositions particulières Excellence Rugby

---

## Non autorisées en championnat Excellence :

- les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** en Pôle espoir ;
- les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** sur une liste fournie par la FFR, la parution de la liste faisant foi ;
- les équipes comportant un élève inscrit et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports en 2021 (Élite, Senior, Relève / Jeune, Reconversion, Espoir, Collectifs nationaux / Partenaires) ;
  - o <http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/article/Liste-ministerielles-de-sportifs>;
- les équipes comportant au moins **UN élève « sous contrat »**.

## Saisie en ligne des Équipes Excellence

Chaque Service Régional inscrit ses Équipes Excellence pour le 10 octobre 2020

Adresse de saisie : <https://udb.unss.org/sportcoex>

Code d'accès : propre à chaque SR

Clôture des saisies : 10 octobre 2020 minuit.

Après cette date limite de saisie, aucune équipe Excellence ne sera prise en compte.

## Remontées des résultats IA sports collectifs

Date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA :

- les dates sont régulièrement mises à jour dans le calendrier des championnats de France

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : <https://udb.unss.org/qualifscf>

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

## Championnats de France UNSS Excellence Rugby à 10, Minimes Garçons et Filles, Lycées Filles et Garçons

COMPOSITION DES ÉQUIPES	<p>- 16 à 18<sup>9</sup> compétiteurs OBLIGATOIRES sur l'ensemble du championnat de France<sup>10</sup></p> <p>Une seule ½ temps de repos par jour</p> <p>Une équipe présente avec 15 compétiteurs ou moins sera interdite de jouer</p> <p>Mixité interdite</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimes Garçons avec M1, M2 Surclassement interdit des B3</li> <li>- Minimes Filles avec M1, M2 + B3 (Surclassement autorisé de B3 avec certificat médical de surclassement)</li> <li>- Lycées G avec C1, C2, J1 Surclassement interdit des M2</li> <li>- Lycées F avec C1, C2, J1 Pas de surclassement de M2</li> </ul>
JEUNE ARBITRE	<p>1 Jeune Arbitre valide par équipe qualifiée</p> <p>Certifié académique minimum</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie</p> <p>Il ne peut pas être joueur lors de la compétition</p> <p>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France</p>
JEUNE COACH - JEUNE CAPITAINES	<p>Le Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié académique est <b>obligatoire</b> et peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange.</p> <p>Si le Jeune Coach - Jeune Capitaine est non-compétiteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• il se rajoute à la composition d'équipe ;</li> <li>• sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité ;</li> </ul> <p>il peut être d'une autre Association Sportive du même <b>Département</b>.</p>
TYPE DE JEU	à 10
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	10 <sup>6</sup> (sauf carton)

<sup>9</sup> Joueurs VALIDES

<sup>10</sup> 15 joueurs **MINIMUM** pour les championnats académiques et inter-académiques

	<b>Minimes G et F</b>	<b>Lycées G Lycées F</b>	
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	4 x 10'	4 x 10'	
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2 x 10' ou 3 x 8'	3 x 10	
DURÉE DES MATCHES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	2 x 10'	2 x 10'	
TEMPS DE JEU MAXIMUM PAR JOUEUR	Voir Règlement UNSS à 10		
BALLON	G : Taille 5 F : Taille 4	Taille 5	Taille 4
TAILLE DES TERRAINS	Terrain normal		
MIXITÉ	Pas de mixité		

### Informations complémentaires

RÈGLEMENT	UNSS à 10
TENUE DE COMPÉTITION	Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition). <b>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.</b> Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique, déterminé par la Direction Nationale UNSS
NOMBRE D'ÉQUIPES	<b>12 maximum</b>
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Excellence minimes garçons Champion de France UNSS Excellence lycées garçons Champion de France UNSS Excellence minimes filles Champion de France UNSS Excellence lycées filles

## Les compositions des poules des Championnats Excellence

1. Détermination de 4 têtes de série à partir du résultat du Championnat excellence de l'année précédente.

Tirage au sort pour déterminer le placement dans les 4 poules.

1<sup>ère</sup> Sortie      A1  
2<sup>ème</sup> Sortie      B1  
3<sup>ème</sup> Sortie      C1  
4<sup>ème</sup> Sortie      D1

2. Détermination des places de 2, 3 et éventuellement 4 de chaque Poule

Tirage au sort Intégral dans l'ordre suivant :

A2    B2    C2    D2    puis :  
A3    B3    C3    D3    puis éventuellement :  
A4    B4    C4    D4

## Formule compétition

1. Championnat à 16 équipes

4 poules de 4

¼ de finales « Hauts »	1A	2D	¼ de finales « Bas »	3A	4D
	1B	2C		3B	4B
	2A	1D		4A	3D
	2B	1C		4B	3C

½ Finales « Hauts » et « Bas »

Finale A et de classement

2. Championnat à 12 équipes

4 poules de 3

2<sup>ème</sup> tour de Poule      1A    2A    1D    2D

On ne rejoue pas les matches déjà joués et les points du 1<sup>er</sup> tour de poule contre ces équipes restent acquis

**Rappel** on ne tient pas compte des points acquis contre les équipes éliminées au 1<sup>er</sup> tour de poule

½ finales croisées

Finale A et de classement



## Points attribués et gestion des égalités

**Les informations ci-dessous sont applicables à tous les types de championnats :**

Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné	3 points
Match nul	2 points
Match perdu	1 point
Forfait	0 point

**Forfait** : y compris pour le nombre de joueurs insuffisant sur le terrain après exclusion ou blessure.

Une équipe qui fait forfait sur une rencontre alors qu'elle peut présenter le nombre minimal de joueurs sur le terrain sera déclarée forfait jusqu'à la fin de la compétition.

Dans ce cas : match gagné 5 essais à 0.

**En cas d'égalité à la fin des matches de poule,** Utiliser successivement les critères ci-après :

1. Prendre l'équipe qui possède un Jeune Coach **non compétiteur** ;
2. Prendre le résultat du ou des matches les ayant opposés pour faire la différence entre les points marqués et les points concédés. ;
3. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur le ou les matches les ayant opposés, a reçu le moins de points de pénalité ;
4. Si une égalité persiste, prendre le goal-average général de l'ensemble des matches de la poule ;
5. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, a reçu le moins de points de pénalité ;
6. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).

**En cas d'égalité à la fin d'un match éliminatoire :**

1. La victoire est donnée qui possède un Jeune Coach **non compétiteur** ;
2. La victoire est donnée à l'équipe qui a reçu le moins de points de pénalité durant tout le tournoi<sup>11</sup> ;
3. Si l'égalité persiste, l'équipe qui a marqué le plus grand nombre d'essais dans le tournoi ;
4. En cas d'égalité, la différence entre les essais marqués et les essais encaissés dans le tournoi ;
5. En cas de nouvelle égalité, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur les feuilles de match).

<sup>11</sup> Sous réserve que les équipes aient joué le même nombre de matches, sinon il faudra effectuer une péréquation

# Innovation

---

Dès la rentrée 2020, un protocole d'accord entre la FFR et l'UNSS permettra à des licenciés UNSS d'intervenir lors des rencontres FFR, sur tout le territoire.

Ces interventions concernent l'aide informatique et permettront à nos licenciés d'intervenir directement dans la gestion des compétitions fédérales.

Des directives seront fournies en septembre sur ce protocole.

De la même manière différents documents seront disponibles en septembre 2020 :

- Planète Ovale (lien de productions vidéo) ;
- Écol'Ovale (lien de productions vidéo) ;
- Rugby à 5, Touché 2 sec, Rugby au Contact ;
- ...

### **Associations Sportives classées dans les 8 premiers en 2019 et 2020 aux Championnats de France par Équipe d'Établissement**

---

**NÉANT**

Les AS inscrites dans le tableau ci-dessus, ayant l'obligation de s'inscrire en excellence, ne peuvent engager une équipe en catégorie Établissement à finalité nationale sur l'année en cours

**Associations Sportives étant classées dans les 4 premiers en  
2020 des Championnats de France Excellence**

---

**NÉANT**

Les équipes relevant de Sections Sportives Scolaires ne sont pas concernées par cette disposition.

---

**Associations Sportives n'ayant pas assisté  
au Protocole en 2020  
et n'étant pas autorisées à participer en  
Équipes d'Établissement ou en Excellence**

---

**NÉANT**

**AS ayant fait forfait dans les dix jours  
avant les Championnats de France en 2020 et  
n'étant pas autorisées à participer  
en Équipes d'Établissement ou en Excellence**

---

**NÉANT**

## Annexe 5

---

### Points de Pénalité

---

1 carton jaune	= 1 point
1 carton rouge	= 3 points

- Un Carton Jaune vaut « Exclusion » de 3' ou 5' de durée selon le temps de jeu ;
- Un Carton Rouge vaut « Exclusion » jusqu'à la fin de la journée et réunion de la Commission de Discipline pour sanction éventuelle à suivre ;
- Les points de pénalité sont indépendants des essais marqués ;
- Les points de pénalité ne se cumulent pas par joueur, mais s'additionnent par équipe ;
- Les points de pénalité sont également applicables aux accompagnateurs agréés par le Comité Directeur de l'Association Sportive et indiqués sur la feuille de match.